

**Présents** : Madame Martins, Madame Athérol, Monsieur Parolin, Madame Miura, Monsieur Maïtia, Madame Bonzi, Madame Pénalba, Madame Sorhouet, Madame Douat, Madame Lebègue, Monsieur Darrambide, Monsieur Robert, Madame Socard, Madame Lesparre, Madame Eliceche, Madame Durruty, Mme Hirigoyen, Madame Vedrenne, Madame Gariador (Professeur stagiaire invitée) , Madame Vergès, Lucie Etcheverry et Aize Mouesca

**Secrétariat de séance** : Mme Vedrenne (professeure d'Histoire-Géographie).

**Ouverture de la séance à : 18h30**

Mme Martins fait l'appel : le quorum est atteint : 18

Approbation du procès-verbal du CA du 23/11/2020

Membres présents au moment du vote : 18

Pour	Contre	abstention
16		2

Total

18

**Le compte-rendu de la séance du 23/11/2020 est adopté**

**MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR / DON DE LA FCPE**

Madame Martins demande l'autorisation de rajouter ce point à l'ordre du jour .

Membres présents au moment du vote : 18

Pour	Contre	abstention
16		2

Total

18

**L'ordre du jour est adopté.**

**Présentation de la proposition de répartition de la DGH**

Les représentants des Parents nous informent qu'ils ont préparé une motion, mais qu'ils ne l'ont pas donnée,

Madame Martins leur répond qu'ils pourront la lire après la présentation de la proposition de la DGH et qu'ils doivent l'envoyer par mail pour qu'elle soit jointe au PV, ensuite elle nous donne les informations suivantes :

### Rappel du calendrier de travail :

Rencontre de tous les coordonnateurs de discipline en janvier par l'équipe de direction

Conseil pédagogique : lundi 21 janvier 2021

Commission permanente : lundi 22 février 2021 à 17h30

Conseil d'administration : lundi 22 février 2021 à 18h30

### Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2021 : 453

- 6ème: 114 (5 divisions)
- 5ème: 101 (4 divisions)
- 4ème: 124 (5 divisions)
- 3ème: 92 (4 divisions)
- ULIS: 12 (1 division)
  
- Total: ( 19divisions)

### **Rentrée 2021 : dotation notifiée 584.5h :**

554.50 HP

30 HSA

La Dotation horaire globale est constituée des moyens d'enseignement accordés à l'établissement. Elle se décompose en heures-postes et en Heures supplémentaires année (HSA). La dotation doit être répartie entre les différentes disciplines en fonction du nombre de classes par niveau, des options, des projets, etc. La répartition de la DHG doit évidemment respecter les horaires réglementaires pour chaque classe, mais elle concrétise aussi des choix pédagogiques de l'établissement (dédoublings, dispositifs particuliers, etc.). Au final, c'est la répartition de la DHG qui entraîne les suppressions ou créations de postes, les compléments de services et les heures supplémentaires.

### **Choix proposés pour l'année scolaire 21/22**

#### - En sixième , il y aura :

- une heure d'accompagnement personnalisé basé sur des groupes de compétences en Maths et en Français
- un atelier théâtral autour de l'estime de soi, de 1h30, animé par Mme Socard, cette dernière nous explique qu'elle travaillera avec Madame Etienne, professeure d'EPS, dans le but de susciter l'envie de s'exprimer (langage verbal , langage corporel).
- un atelier Développement durable en SVT
- un atelier d'aide méthodologique animé par Mme Durruty .  
  
Celle-ci nous donne des précisions sur le contenu de cet atelier, préparer son cartable, organiser son temps de travail, étudier les leçons...
- un atelier artistique animé par Madame Carlinet

### - En 5ème :

- 2h seront dédiées au Latin
- il y aura de l'accompagnement personnalisé en Physique et SVT, 1h par semaine en classe dédoublée

### - En 4ème :

- 2h seront aussi dédiées au Latin
- il y aura un groupe supplémentaire en Anglais et en Espagnol LV1 pour travailler l'oralité
- une section européenne en Anglais sera mise en place sous forme d'une option (non cumulable avec les autres options) dès la 4ème et poursuivie ensuite en 3ème afin de donner un bagage linguistique plus important à nos élèves et leur permettre d'intégrer des filières d'excellence au Lycée.

- Option européenne anglais LCE (2h). Ces 2h supplémentaires par semaine de la 4è à la 3è vont permettre de découvrir des sujets culturels relatifs au monde anglophone et de développer des compétences linguistiques dans un cadre privilégié. A la fin de leur scolarité au collège, ces élèves auront bénéficié de 5h d'anglais par semaine pendant 2 ans et pourront aborder le lycée avec un bagage linguistique et culturel approfondi et poursuivre leur cursus en section européenne.

Cette option n'est pas cumulable avec les autres options ni le parcours bilingue.

- un accompagnement personnalisé en Technologie, avec un dédoublement
- un atelier « sciences au féminin » pour les filles de 4ème volontaires, animé par M. Truquès (professeur de technologie)
- un atelier remotivation destiné aux élèves « décrocheurs » animé par Madame Lesparre, Mme Iturria et Mme Echeveste.

Il est précisé que 8 élèves en bénéficient déjà cette année, pour aborder la classe de 3ème avec un projet d'orientation, ces même élèves seront suivis aussi en troisième

### - En 3ème :

- 2 heures pour le Latin
- 0,5 h par classe en Histoire/EMC afin de travailler le Parcours citoyen à travers le projet « Commémoration », que M. Romaniello et Mme Vedrenne voudraient reconduire ainsi que la sortie aux Archives de Pau et au Camp de Gurs .

Cette répartition nous laisse 2h30 sur les 54 h d'autonomie, pour permettre à d'autres projets de se mettre en place tout au long de l'année.

Madame Martins apporte encore des précisions sur le tableau qui a été distribué, elle explique par exemple que les ARE correspondent en Physique et SVT à l'entretien du Laboratoire, que divers correspond à 1h de chorale Chorale.

Madame Durruty (professeur d'éducation musicale) déclare que la dotation de la chorale est passée de 2h et que c'est une spécificité du département 64 et qu'une lettre des enseignants d'Education musicale a été envoyée pour dénoncer cela).

**Fermeture d'un poste de technologie non pourvu cette année**

Madame Martins donne la parole aux représentants des parents d'élève pour la lecture des motions :

Monsieur Darrambide prend alors la parole pour lire la motion que les représentants des Parents ont préparée avant la tenue de la commission permanente de ce jour.

**Mme Martins indique que ces motions seront jointes au PV du conseil d'administration**

**18h39 arrivée de M Robert et de Mme Gariador**

**Madame Martins propose de passer au vote la proposition de répartition de la DGH :**

Membres présents au moment du vote : 21

Pour	Contre	abstention
8	5	8

Total

21

**- Première Convention : achat de l'électricité :**

Monsieur Parolin (gestionnaire) nous explique que nous sommes dans un regroupement géré par l'Ugap pour passer un marché public pour l'achat de l'électricité, car le contrat qui avait été signé avec Total Direct Energie s'achève et qu'il faut donc renégocier et trouver un fournisseur pour une période qui ira de janvier 2022 à décembre 2024. Il nous explique que l'Ugap sait bien gérer ces négociations et que cela nous a déjà permis dans le passé d'économiser 15 %

**Madame Martins propose de passer au vote**

Membres présents au moment du vote : 20

Pour	Contre	abstention
19		1

Total

20

**- Deuxième Convention : Convention d'occupation précaire à la nuitée**

Nous avons un nouveau responsable de Restauration, M. Thierry Blanche, mais il travaille dans un lycée et n'arrivera que le 1<sup>er</sup> mars, d'Aire sur Adour. N'ayant pas de logement actuellement au pays basque et comme le logement de la Principale-adjointe est vacant (dérogation), M Blanche peut temporairement occuper ce logement mais il faut soumettre au CA une Convention d'occupation précaire temporaire à la nuitée ( 8 euros par nuitée au profit du Collège).

### **Madame Martins propose de passer au vote**

Membres présents au moment du vote : 20

Pour	Contre	abstention
18		2

Total

20

### **Don**

M Parolin nous explique que M Géraud (Président de la FCPE association des parents d'élèves qui a été dissoute a toutefois reçu des subventions de deux communes et souhaite les reverser (1776 euros) au Collège. M Parolin propose d'affecter ce don aux projets à venir .

### **Madame Martins propose de passer au vote**

Membres présents au moment du vote : 20

Pour	Contre	abstention
18		2

Total

20

### **Questions diverses :**

#### **Questions des professeurs :**

***Peut-on revoir le protocole pour le bien-être des élèves et de tous les personnels : peut-on revenir à un fonctionnement normal ?***

***Ce système engendre une fatigue accrue de tous les collègues et des élèves alors que dans beaucoup autres établissements le retour à la normale a eu lieu tout en respectant les gestes barrières.***

Mme Martins répond que le protocole préconise de limiter les croisements et donc le brassage entre élèves de groupes différents. Seul le brassage pour les langues vivantes, les options la chorale et le dispositifs devoirs faits sont maintenus. Le protocole recommande d'attribuer une salle à chaque classe

Nous garderons cette organisation.

#### **Questions diverses des parents**

***1. Suite aux tests d'alarme et à l'absence de sonnerie dans un bâtiment, quelles sont les mesures envisagées ?***

Réponse de Mme Martins :

Le 3/02 un exercice d'intrusion a eu lieu, il répond au PPMS, ou « **Plan Particulier de Mise en Sûreté** » qui est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans

l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement jusqu'à la fin de l'alerte ou l'arrivée des secours. Le PPMS n'a jamais été mis en œuvre au sein de l'établissement.

Dans cette démarche, j'ai demandé l'intervention d'intervenants extérieurs à savoir « l'équipe mobile de sécurité » afin qu'ils apportent leur concours à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et nous aide

dans l'élaboration du PPMS. Puis avec M Parolin, nous avons travaillé avec le correspondant gendarmerie-sécurité civile M Séguinot qui a apporté son expertise aussi bien pour la prévention des risques (notamment pour l'élaboration du PPMS) qu'en situations extrêmes.

M Parolin aborde l'aspect technique de la sonorisation pour ce type d'exercice. Il précise que Madame Bonzi (ATT) a rejoint M.Maitia (ATT) pour travailler en binôme comme agents de prévention sécurité, il rajoute qu'on a mis en œuvre aussi une formation destinée au personnel sur l'usage des extincteurs. Enfin, il explique que la sonnerie n'a pas été entendue en salle de musique du fait de l'insonorisation de celle-ci et qu'un haut parleur va y être installé, qu'en salle d'étude un haut parleur supplémentaire va être installé aussi, et enfin qu'en salle de technologie une étude va être faite pour comprendre pourquoi on entend la sonnerie en salle 116 et pas en salle 118.

Madame Sorhouet remercie M. Parolin pour ces précisions.

## **2. Est-il possible de mettre à jour la rubrique conseils de classe sur le site du collège ?**

La mise à jour a été effectuée ce jour

## ***3. Pouvez-vous communiquer le protocole du dispositif "devoirs faits" à tous les parents sur le site internet du collège ? Pour la grande majorité des familles, les modalités restent floues. Il semblerait que tous les élèves du collège ne puissent pas en bénéficier.***

Madame Athérol (principale-adjointe) explique que depuis le premier trimestre on a inscrit les élèves qui avaient été signalés par l'école primaire ou qui ont été repérés par les équipes depuis la rentrée, et qu'après les Conseils de classe on l'a proposé à d'autres. Au total 150 enfants sont inscrits, et pris en charge dans des petits groupes où on essaye de s'adapter à leurs besoins, mais il s'agit bien d'élèves « ciblés » pour leurs fragilités. (C'est bien plus que l'an passé où l'on fonctionnait sur la base du volontariat et où par exemple seuls 8 élèves de 3ème étaient inscrits).

Madame Sorhouet nous dit que des parents ne sont pas au courant de l'existence de ce dispositif, on lui explique que les professeurs principaux ont inscrit les enfants qui en avaient besoin et que nous essayons, si des parents le demandent, d'intégrer des enfants comme cela s'est fait pour les bilingues, le vendredi à 13h.

Madame Athérol nous précise aussi que des élèves rechignent à venir et que pour mieux contrôler leur assiduité les heures de ce dispositif apparaissent maintenant sur l'emploi du temps des élèves dans pronote, afin de permettre aux enseignants qui ont ces élèves de vérifier leur présence.

## ***4. Pouvez-vous faire un bilan d'étape des actions pédagogiques prévues cette année : report, annulation, maintien ?***

Monsieur Parolin explique que les voyages ou sorties à Azpeitia, en Italie et à San Sebastien (pour les élèves de l'option Basque) sont annulés. Les sorties Collège au cinéma ont aussi été annulées car le cinéma est fermé.

Par contre, des projets ont été maintenus, comme la Web-radio ou l'atelier théâtre « estime de soi », avec la Compagnie Courant d'être. De même deux classes de cinquième sont allées voir une pièce de théâtre. Madame Martins nous dit aussi que la sortie à Saint Etienne de Baïgorry pour les 6ème n'a pas pu se faire (hébergement d'une nuitée), mais que nous espérons la proposer en fin d'année. Les troisièmes doivent aller à Gurs fin mars et aux Archives de Pau et ce vendredi deux classes de 3ème vont aussi aller voir la pièce Antigone, si ce n'est pas annulé d'ici

là, car c'est vraiment au coup par coup, en fonction de l'évolution de la COVID. Elle rajoute que fin mars 8 élèves de 3ème doivent participer à un « rallye citoyen » à Bayonne en partenariat avec le département et l'armée.

Monsieur Robert (représentant des parents d'élèves) nous lit une deuxième motion concernant la vie des élèves.

Madame Martins dit que cette motion sera rajoutée au PV du Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est clôturée à 19h50**

<b>COLLÈGE ELHUYAR</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE DU 22 FÉVRIER 2021</b>
<b>VOEU</b>	<b>DOTATION HORAIRE GLOBALE</b>

Nous, représentants élus des parents d'élèves, souhaitons faire part de nos remarques et inquiétudes sur l'offre pédagogique du Collège Elhuyar.

Nos remarques émanent de l'examen du document que vous nous avez fourni, qui ne montre que la dotation globale et sa répartition par matière et des explications que vous venez de nous donner.

#### OFFRE GLOBALE

Pour la rentrée 2021, nous constatons une forte diminution de la dotation horaire globale (20,5 h en moins), malgré des indicateurs académiques qui montrent depuis cinq années une augmentation régulière des effectifs d'enfants scolarisés en primaire dans le ressort de l'établissement et un prévisionnel déjà en hausse de 28 élèves en 6ème.

Nous observons par ailleurs que le nombre de classes augmente, alors que le volume horaire global diminue, et nous nous inquiétons sur la répartition des enseignements.

#### RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

Le document fourni ne montre pas le projet de répartition par niveau ou par classe, alors que c'était le cas l'an dernier. Par ailleurs, certaines variables du document sont totalement inexploitable et ne permettent pas une lecture éclairée (Cf "dont heures de").

La dotation en espagnol est en augmentation et nous nous réjouissons d'apprendre qu'elle est destinée à proposer l'espagnol dès la 6ème. Nous vous remercions pour cette action.

Pour l'année 2021, certaines matières semblent plus affectées par une baisse de dotation : c'est particulièrement le cas du Basque et des Mathématiques.

Nous apprenons et nous déplorons que le regroupement des classes de 6ème et 5ème soit envisagé en option basque. Ce choix nous paraît aller à l'encontre de l'intérêt des élèves et pénaliser l'attractivité de l'option basque.

Malgré l'augmentation des effectifs de CM2 bilingues, nous constatons avec regret qu'une seule classe de 6ème bilingue n'est prévue à la rentrée 2021.

#### EFFECTIF DES ENSEIGNANTS

Pour assurer les 584,5 h prévues dans la DHG, sont prévues 30h supplémentaires et 71,5h assurées grâce à des moyens provisoires.

7 matières sont concernées par ces besoins de moyens supplémentaires. Dans certains cas, des enseignants devront partager leur service entre plusieurs établissements quand d'autres, qui pourraient assurer un temps plein durable, n'auront aucune pérennité au sein du collège (Cf lettres avec besoin de 18h).

Cette façon de procéder nous interpelle et nous inquiète sur le futur degré de motivation et d'implication du personnel enseignant.



Nous ne pouvons que constater que les besoins sont déjà là alors que l'effectif n'est pas encore définitif et pourrait encore croître.

La mise en place de projets d'établissement durables permettrait selon nous d'assurer une sérénité au personnel enseignant, aux élèves et aux parents.

### CONCLUSION

Au vu de la dotation horaire globale qui nous semble sous-estimée,

Au vu de la dégradation de l'offre pédagogique du collège,

Au vu de l'absence de transparence dans la communication des projets de répartition de la dotation par sections,

Au vu de l'impossibilité de rendre compte correctement des discussions de la commission permanente qui se tient une heure avant le conseil d'administration,

\*\*\*\*\*

Nous demandons :

- L'attribution d'une dotation horaire globale conforme à l'augmentation probable de l'effectif de l'établissement, notamment pour les classes bilingues
- Une dotation horaire en adéquation avec les objectifs, plutôt que des objectifs adaptés en fonction de la dotation horaire
- La pérennisation d'une équipe enseignante impliquée et intégrée à l'établissement.
- Une communication plus transparente de l'établissement auprès des acteurs impliqués dans les décisions relevant du conseil d'administration

<b>COLLÈGE ELHUYAR</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE DU 22 FÉVRIER 2021</b>
<b>MOTION</b>	<b>VIE DE L'ÉLÈVE PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT</b>

Nous, représentants élus des parents d'élèves, souhaitons faire part de nos remarques et inquiétudes sur l'accompagnement des élèves du Collège Elhuyar.

L'arrivée du COVID 19 a eu de fortes répercussions sur l'ensemble de la population, des territoires et des classes d'âge. Les jeunes ne sont pas épargnés, et les élèves du collège non plus.

Le début de l'année scolaire semblait encourageant (Cf enquête de satisfaction du premier trimestre), mais l'annulation d'activités et de projets, la limitation du brassage des élèves, dictés par l'application du protocole sanitaire, contribuent à la dégradation des conditions de la vie collégienne: interdiction d'activités en salle, annulation d'activités, application stricte du protocole, etc...).

Nous avons pu mesurer à plusieurs reprises (discussions avec les enfants et les parents, conseils de classe) les conséquences de cette dégradation et la progression de situations préoccupantes :

- Plusieurs alertes sur des enfants en détresse poussés vers l'automutilation voire la tentative de suicide
- Comportements déviants ou décrochage de certains élèves qui présentent des difficultés non seulement dans l'apprentissage mais aussi dans la vie en collectivité
- Multiplication des insultes entre camarades (railleries, sobriquets,...) et de l'insolence vis-à-vis des enseignants entraînant une progression des mesures disciplinaires et signalements depuis quelques semaines.

Nous jugeons utile et demandons le maintien d'une vie en collectivité la plus riche possible, tout en respectant le protocole sanitaire. En effet, nous constatons :

- Que Mme Orinel, infirmière, exprime ces derniers mois un manque de disponibilités pour rencontrer les élèves
- Que le dispositif de "médiation par les pairs", particulièrement utile pour limiter les tensions, n'est pas reconduit cette année
- Que l'accès au foyer des élèves est interdit
- Que très peu d'interventions extérieures au sein du collège sont maintenues

Nous, parents, sommes donc inquiets et n'avons aucune vision sur la prise en compte de ce phénomène. Les enfants ont besoin, plus que jamais, de se projeter, de réaliser des projets ensemble.

La seule action que nous pouvons mesurer est le "parcours remotivation" dans le cadre de la semaine de la persévérance, cité comme un dispositif du collège et qui ne concerne que 8 élèves de 4<sup>ème</sup> et quelques élèves de 3<sup>o</sup> (Cf site du collège).

\*\*\*\*\*

Nous vous demandons par conséquent d'évaluer les répercussions du contexte sanitaire sur le climat scolaire au collège Elhuyar, en nous adressant une étude de l'évolution des cas d'absentéisme (hors COVID), de sanction ou d'exclusion depuis juin 2020 et la levée du premier confinement.

Nous vous demandons également de maintenir les activités éducatives prévues en début d'année, d'envisager un assouplissement des conditions d'accès au foyer des élèves dans le plus grand respect des consignes du nouveau protocole sanitaire du mois de février.

Enfin, nous souhaitons que des moyens supplémentaires soient alloués au pôle santé du collège (demande d'un poste supplémentaire : infirmière, assistante sociale), ce qui permettrait la mise en œuvre optimale et efficace du suivi médical et social des élèves. N'est-ce pas crucial au vu de la situation sanitaire et des problèmes rencontrés cette année par les élèves?

La tâche n'est pas aisée, nous le savons, mais la santé mentale de nos jeunes qui, pour la plupart, acceptent de façon exemplaire le protocole sanitaire depuis le début de l'année, en dépend.

La mise en place de mesures préventives ainsi que la construction de projets fédérateurs cette année permettront d'assurer aux élèves une bonne sortie de crise.